



Le Pontet, le 16 juin 2026

Aux adhérents des activités
Aquatiques municipales

Madame, Monsieur,

Nous sommes en préparation de la saison 2026/2027, nous vous informons par le présent courrier des modalités d'inscription à nos activités. Nous vous demandons d'y apporter une attention particulière et nous vous remercions de respecter ces modalités.

Les INSCRIPTIONS aux cours adultes, école de natation et bébés nageurs s'effectueront

A La Piscine Municipale de Fargues
1 avenue Pierre de Coubertin – 84130 LE PONTET

Le Mercredi 9, Jeudi 10, Vendredi 11 septembre de 10h00 à 17h00

- Il est possible de s'inscrire à plusieurs cours d'aquagym
- Tout dossier incomplet sera systématiquement **refusé et retourné**. De plus, vous perdrez votre priorité
- Nous vous rappelons que vos absences prolongées ou répétées ne peuvent faire l'objet d'un report ou d'un remboursement et vous font perdre votre priorité de réinscription ;
- Pour toutes les activités, la priorité est donnée aux Pontétiens ;

Le non-respect du règlement et du personnel entraînera une exclusion définitive de l'animation et votre inscription ne sera pas remboursée.

Dossier à fournir : Après votre essai (uniquement des photocopies)

- Justificatif de domicile
- Questionnaire de santé pour les réinscriptions
- Certificat médical pour toute nouvelle inscription
- 1 enveloppe timbrée et libellée à vos nom et adresse
- Attestation de responsabilité civile

Vous souhaitant un été agréable, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.